

Image not found or type unknown



Arrêter une saisie mobilière

Par **samia749**, le **27/04/2010** à **19:39**

Bonjour, rnJ'ai une dette qui était de environ 2.000 € maintenant elle est à 3.000 € avec les frais de huissiers de justice. J'ai fini par trouvé comment payer par rapport à mon budget : je lui ai proposé 200 € par mois, sans faute, et j'ai déjà versé la 1° mensualité le mois dernier mais il est venu aujourd'hui faire une saisie mobilière en me disant que si je ne versais pas une grosse somme (entre 500 € et 700 € ou même 1.000 € serai bien et après il ferait les mensualités de 200 €) il venait tout prendre dans un mois. rn rnQue faire pour le convaincre de faire les mensualités sans avoir à verser une grosse sommes que je n'ai pas ? j'ai des enfants à charge, nous n'avons qu'un seul salaire de 1.500 € et avec ça, nous devons déjà payer les charges de la maisons (loyer, EDF, Eau, crédit, école).rnSVP aidez moi, c'est urgent. rnmerci.